

Global EcoPower met en place un contrat de liquidité avec la société de bourse AUREL BGC

Aix-en-Provence (France), le 28 juin 2013 – GLOBAL ECOPOWER (NYSE ALTERNEXT Paris, code ISIN : FR0011289198 - mnémonique : ALGEP), société spécialisée dans la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, annonce avoir confié à AUREL BGC la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par une décision de l'Autorité des marchés financiers en date du 21 mars 2011, et ce à compter du 1er juillet 2013.

Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des titres de la société GLOBAL ECOPOWER (codes ISIN : FR0011289198 – mnémonique : ALGEP) sur le marché NYSE Alternext à Paris.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, GLOBAL ECOPOWER a affecté la somme de 30 000 euros au compte de liquidité.

À propos de Global EcoPower :

Le Groupe Global EcoPower est un constructeur "clé en mains" de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables.

La Société Global EcoPower est cotée sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN : FR0011289198.